



communauté
de l'auxerrois

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Auxerre Tourisme





SOMMAIRE

I	UN TERRITOIRE CLEF DE VOÛTE DE NOUVELLES STRATÉGIES	P. 4
II	DES ÉLUS AU SERVICE DU TERRITOIRE	P. 6
III	2016 CRÉE L'ARMATURE DU PROJET DE TERRITOIRE	P. 10
IV	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL	P. 14
V	DÉVELOPPEMENT URBAIN & SOLIDAIRE : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ	P. 19
VI	LE GRAND AUXERROIS : LES PREMIÈRES PIERRES D'UN NOUVEAU TERRITOIRE	P. 25
VII	DÉVELOPPEMENT DURABLE : DÉFENDRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	P. 26
VIII	COMMUNICATION : PROMOUVOIR MAIS AUSSI EXPLIQUER, SENSIBILISER	P. 32
IX	FINANCES : TRADUIRE LES PRIORITÉS DU PROJET DE TERRITOIRE	P. 33
X	RESSOURCES HUMAINES : ENCOURAGER LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS	P. 36

ÉDITORIAL



CLEF DE VOÛTE

« Territoire capitale de l'Yonne, l'Auxerrois vaut clef de voûte sans laquelle le département ne serait qu'une limite lointaine de la Bourgogne-Franche-Comté. Pour le meilleur, notre regard se porte vers le Grand Paris et l'Île-de-France. Mais point de salut ne venant que de l'extérieur. Une communauté stratège, forte de ses choix, lucide dans ses moyens : l'agglomération sait ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas. Parce qu'il n'y a pas de corps puissant sans un cœur puissant lui-même, il ne saurait exister un Grand Auxerrois sans une agglomération assurée d'elle-même. Source d'attractivité, elle est porteuse de belles récoltes, bien au-delà de son seul périmètre.



Guy Férez, président de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

UN TERRITOIRE CLEF DE VOÛTE DE NOUVELLES STRATÉGIES

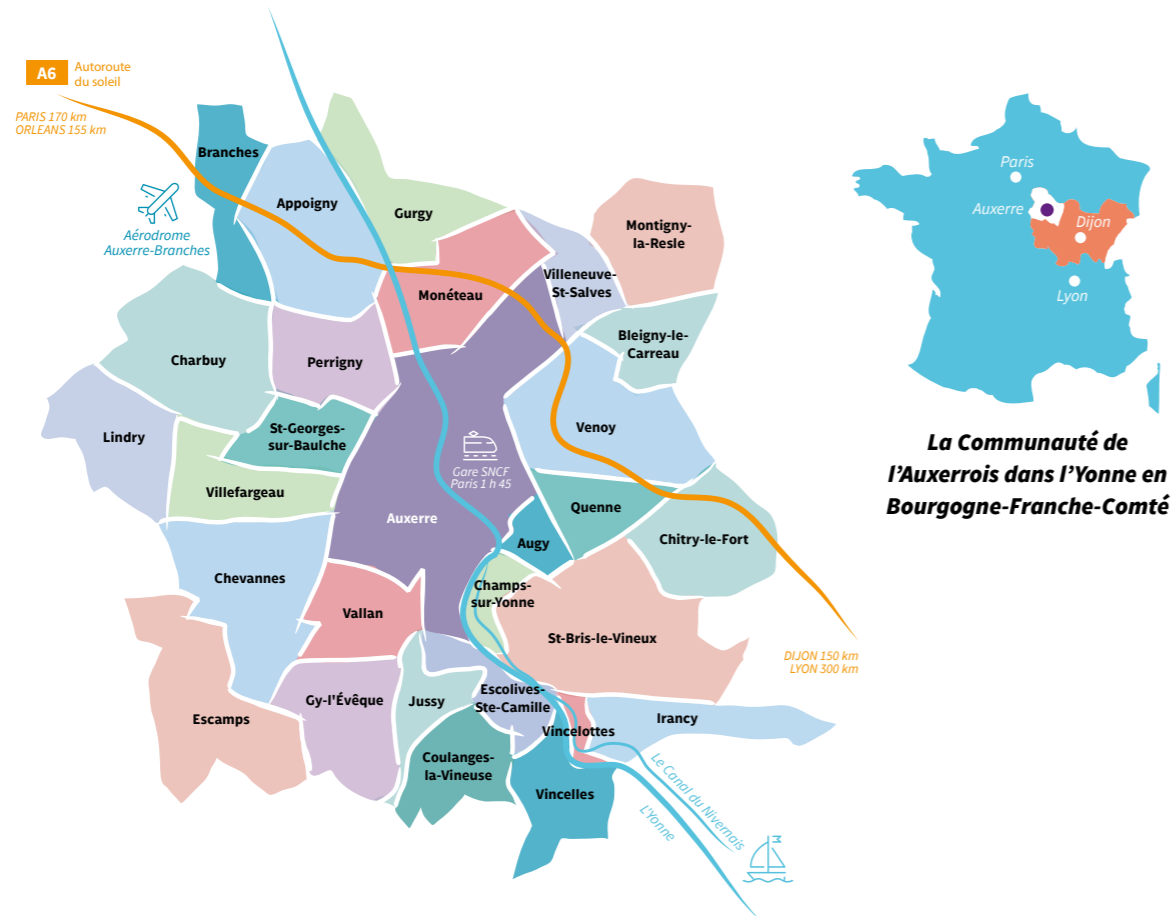
Alors que vie communale et vie intercommunale recouvrent la même réalité, vraie force de l'Agglomération, de nouveaux défis se profilent à l'horizon pour le développement du territoire.

2016, LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS SE RENFORCE, se fait plus active, aux côtés et en accompagnement des communes pour nourrir la même vision de la vie et des choix qui en conditionnent la qualité. Et si le territoire se prépare à accueillir huit nouvelles communes, c'est bien parce que celles-ci ont conscience que l'Auxerrois est une vocation. Un territoire fort, puissant et suffisamment massif pour peser dans le dialogue avec la grande région.

2016, CLEF DE VOÛTE DU DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE et par ricochet de la Bourgogne-Franche-Comté, l'Auxerrois constitue à lui seul un argument économique. Pour inscrire son développement dans la durée, ce n'est pourtant pas vers

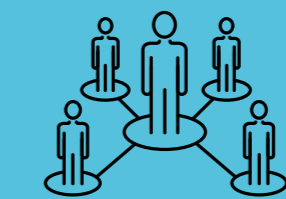
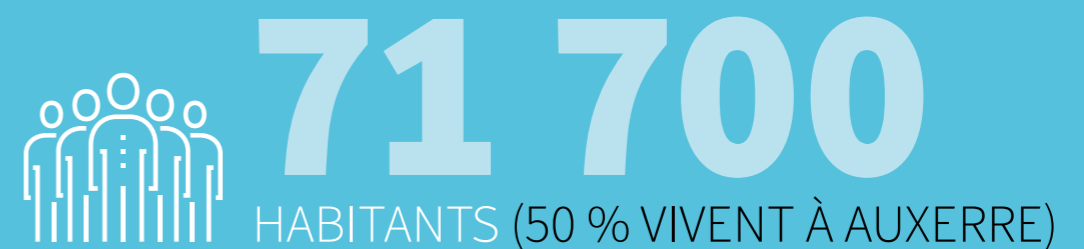
Dijon, Chalon ou Besançon qu'il doit regarder. Tout, des voies matérielles et immatérielles, porte le territoire vers Paris.

2016, POUR CRÉER L'AVENIR QUE LES AUXERROIS ATTENDENT, il revient à l'Agglomération de tracer de nouvelles routes. Créer l'alliance entre le PETR du Grand Auxerrois et le PETR* du Sénonais pour construire un axe métropolitain qui permettra d'inscrire la Bourgogne-Franche-Comté dans l'économie francilienne. Tisser les synergies avec les entreprises et les acteurs du développement autour de moyens et d'outils pour faire de l'entreprise un enjeu majeur de l'Auxerrois et réciproquement.



* Pôle d'équilibre territorial et rural.

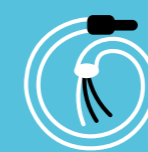
LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS, C'EST*



DU DÉPARTEMENT



PÔLE ÉCONOMIQUE, COMMERCIAL ET CULTUREL



LEADER DU TRÈS HAUT DÉBIT



PREMIER PÔLE DE FORMATION PAR ALTERNANCE



DEUXIÈME SITE UNIVERSITAIRE

DANS L'YONNE

DE LA BOURGOGNE DU NORD



UN TERRITOIRE ACTIF ET CONTRIBUTIF



LE CHOIX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LES ÉQUIPEMENTS D'UNE GRANDE AGGLOMÉRATION



UNE ÉNERGIE CULTURELLE ET SPORTIVE



UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ



À MOINS DE DEUX HEURES DE PARIS

* Au 1^{er} janvier 2017

DES ÉLUS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Instituée pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2011, conformément à ses statuts, la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois exerce de plein droit, en lieu et place des communes, des **compétences obligatoires** (Développement économique, Aménagement de l'espace - Transports, Équilibre social de l'habitat, Politique de la ville, Gens du voyage, Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés) ; **optionnelles** (Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, Eau, Service public d'assainissement non collectif [SPANC], Voirie et parcs de stationnement, Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire) et **facultatifs** (TIC, Soutien à l'événementiel, Adhésion aux syndicats mixtes de la fourrière animale du centre Yonne, Prestations de services pour les communes et les EPCI non membres).

L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE EST COMPOSÉE DE 64 DÉLÉGUÉS*

PRÉSIDENT



GUY FÉREZ
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Maire d'Auxerre, conseiller régional membre de la commission Aménagement du territoire, politiques contractuelles et européennes, TIC - Politiques des villes et rénovation urbaine - Santé publique et établissements de soins

VICE-PRÉSIDENTS/MEMBRES DU BUREAU



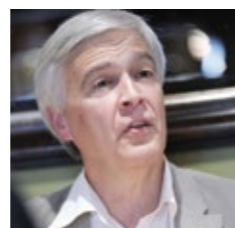
ALAIN STAUB

Transports et Déplacements
Maire d'Appoigny



BÉATRICE CLOUZEAU

Logement, Habitat, Cohésion sociale, Politique de la ville, Gens du voyage et Patrimoine
Maire de Branches



DENIS ROYCOURT

Environnement et Développement durable
Adjoint au maire d'Auxerre



BERNARD RIAN

Aménagement de l'espace, SCoT et Projet de territoire
Maire de Vallan



GÉRARD DELILLE

Aéroport et secteur aéronautique
Maire de Charbuy



PASCAL BARBERET

Mutualisation et Évolution de l'intercommunalité
Maire de Villefargeau



RACHEL LEBLOND

Développement touristique
Maire de St-Bris-le-Vineux



NICOLAS BRIOLLAND

Finances, Budget, Prospective financière et Fonds de concours
Adjoint au maire d'Augy



STÉPHANE ANTUNES

TIC/SIG
Maire de Champs-sur-Yonne



CHRISTIAN CHATON

Travaux et Opérations d'aménagement
Maire d'Escamps



ROBERT BIDEAU

Soutien aux équipements culturels et sportifs
Maire de Monéteau

* Au 1^{er} janvier 2017.

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS / MEMBRES DU BUREAU



DIDIER MICHEL

Développement économique
Adjoint au maire d'Auxerre



CHRISTOPHE LAVERDANT

Relations inter-SCoT
Maire de Lindry



CHANTAL BEAUFILE

Petite Enfance
Maire de Montigny-la-Resle



MAUD NAVARRE

Déplacements et modes doux
Adjointe au maire d'Auxerre



PATRICK BARBOTIN

Déchets ménagers et assimilés
Maire de Jussy



MARTINE MILLET

Ressources humaines
Adjointe au maire d'Auxerre

MEMBRES DU BUREAU



JOSETTE ALFARO

Maire d'Escolive-Ste-Camille



AURÉLIE BERGER

Maire de Gurgy



CHRISTOPHE BONNEFOND

Maire de Venoy



JEAN-LUC BRETAGNE

Maire de Gy-l'Évêque



CHRISTIAN BRUNEAUD

Conseiller municipal à St-Georges-sur-Baulche



MICHEL BOUBOLEIX

Maire de Vincelottes



GUY BOURRAT

Maire de Chitry-le-Fort



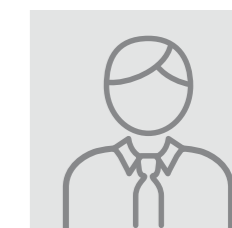
JACQUES CHANARD

Maire de Chevannes



DENIS CUMONT

Adjoint au maire de Perrigny



MICHEL FOUINAT

Maire de Vincelles



DANIEL GIRARD

Maire de Coulanges-la-Vineuse



LIONEL MION

Maire de Villeneuve-St-Salves



FRÉDÉRIC PETIT

Adjoint au maire de Bleigny-le-Carreau



STEPHAN PODOR

Maire d'Irancy



MICHEL POUILLOT

Maire de Quenne

DÉLÉGUÉS TITULAIRES



NAJIA AHIL
Adjointe au maire d'Auxerre



SOUAD AOUAMI
Adjointe au maire d'Auxerre



PHILIPPE AUSSAVY
Adjoint au maire d'Auxerre



JEAN-PHILIPPE BAILLY
Adjoint au maire d'Auxerre



JACQUES HOJLO
Adjoint au maire d'Auxerre



ANNIE KRYWDYK
Conseillère municipale
à Auxerre



GUILLAUME LARRIVÉ
Conseiller municipal
à Auxerre



CHRISTIAN MOREL
Adjoint au maire de
Monéteau



YVES BIRON
Adjoint au maire d'Auxerre



JEAN-PIERRE BOSQUET
Conseiller municipal
à Auxerre



MARTINE BURLET
Adjointe au maire d'Auxerre



ANNA CONTANT
Adjointe au maire de
Chevannes



BÉNÉDICTE NASTORG-LARROUTURE
Adjointe au maire de
St-Georges-sur-Baulche



MALIKA OUNES
Conseillère municipale
à Auxerre



GUY PARIS
Adjoint au Maire d'Auxerre



ISABELLE POIFOL-FERREIRA
Conseillère municipale
à Auxerre



RITA DAUBISSE
Conseillère municipale à
Auxerre



SARAH DEGLIAME-PELHATE
Adjointe au maire d'Auxerre



VIRGINIE DELORME
Conseillère municipale
à Auxerre



MARYSE DUVILLE
Adjointe au maire
d'Appoigny



MARYVONNE RAPHAT
Conseillère municipale
à Auxerre



JOËLLE RICHET
Adjointe au maire d'Auxerre



ÉLODIE ROY
Conseillère municipale
à Auxerre



DIDIER SERRA
Conseiller municipal
à Auxerre



JEAN-LUC ÉMERY
Conseiller municipal à
Auxerre



ELISABETH GÉRARD BILLEBAULT
Conseillère municipale
à Auxerre



ARMINDA GUIBLAIN
Adjointe au maire de
Monéteau



PASCAL HENRIAT
Adjoint au maire d'Auxerre



JEAN-PAUL SOURY
Conseiller municipal
à Auxerre



PATRICK TUPHÉ
Conseiller municipal
à Auxerre



MOURAD YOUBI
Conseiller municipal
à Auxerre

PROJET DE TERRITOIRE 2015/2020

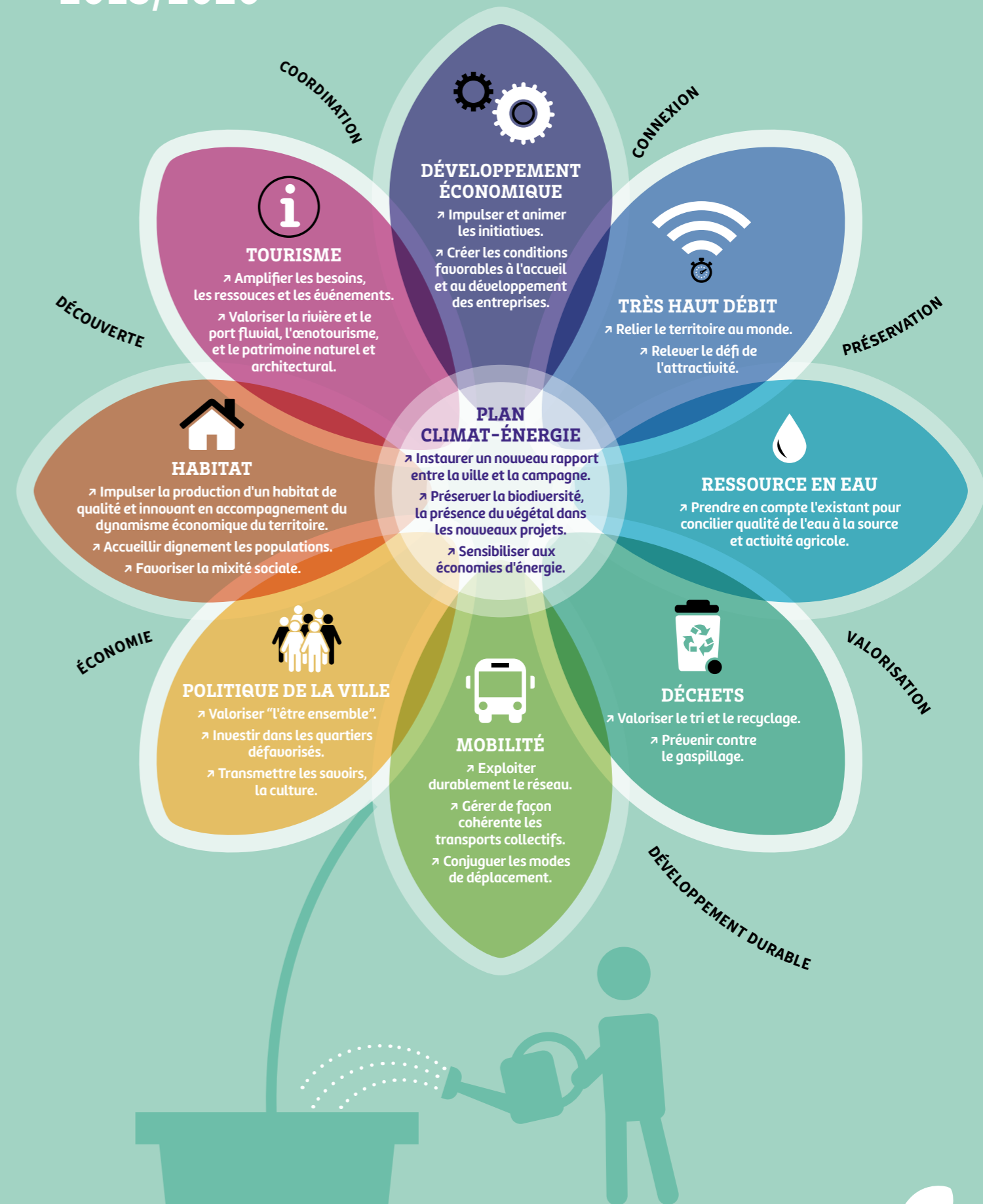
Le Projet de territoire 2015-2020 porte la vision politique du développement de l'Auxerrois. Il déploie de nouvelles pistes d'actions pour en faire un territoire compétitif, à 170 km de la capitale et à quelques encablures du domaine viticole chablisien mondialement connu.

2016 CRÉE L'ARMATURE DU PROJET DE TERRITOIRE

LE PROJET DE TERRITOIRE MET À PROFIT LES COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS, son savoir-faire et son rôle d'ensemble des politiques publiques, du développement économique en passant par l'accès aux équipements et aux services. Des services dont la nature et l'organisation connaissent de fortes évolutions pour s'adapter aux besoins et aux attentes des habitants dans l'intérêt local.

IL CONVERGE VERS LA STRATÉGIE DE L'ÉTAT ET DE LA RÉGION. C'est un document pivot pour la négociation de fonds européens et de subventions de la part de l'État et la Région, voire même d'autres partenaires financiers sans lesquels l'Agglomération ne pourrait concrétiser ses projets.

IL S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS PILIERS : l'attractivité et la compétitivité du territoire, la cohésion sociale et la solidarité, ainsi que la qualité urbaine et environnementale.





JANVIER 2016

DES FINANCEMENTS POUR ASSEOIR LA COMPÉTITIVITÉ DU TERRITOIRE

L'Agglomération vient de signer avec la Région un Contrat urbain de développement économique. À la clef, des fonds européens et régionaux, 120 à 140 M€, qui financeront les actions les plus significatives de la Stratégie de développement économique de l'Auxerrois pour leur contribution au rayonnement régional.



FÉVRIER 2016

LES CIRCUITS DE COLLECTE SONT RÉORGANISÉS

L'Agglomération auxerroise et huit autres collectivités icaunaises clientes du même centre de tri font partie de la première vague du déploiement de l'extension des consignes de tri. Pour absorber les nouveaux flux et équilibrer les tournées, les circuits de collecte sont réorganisés.



MARS 2016

LE PROJET DE TERRITOIRE, SUPPORT DE NOUVELLES STRATÉGIES ÉCONOMIQUES

Couteau suisse du développement de l'Auxerrois, le Projet de territoire 2015-2020 prend vie au travers des partenariats construits. Ainsi, la Communauté travaille avec Yonne développement ou avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), engagées dans plusieurs actions au bénéfice du tissu économique local.



AVRIL 2016

UN PÔLE ENVIRONNEMENTAL AU SERVICE DE L'INNOVATION VERTE

Le Pôle environnemental formera avec l'Université d'Auxerre et Auxerexpo un trio pour une nouvelle dynamique au sud de la rive droite de l'Yonne. Ouvert au grand public, il accueillera aussi les jeunes talents à qui il proposera des conditions de travail optimales pour l'émergence de leur projet sur le marché de l'innovation.



DÉCEMBRE 2016

L'AGGLO APPUIE L'OUVERTURE D'UN TIERS-LIEU

La Communauté de l'Auxerrois soutient l'ouverture d'un tiers-lieu à Auxerre. Car le projet emboîte la dynamique nationale par sa capacité à faire de l'acculturation dans le numérique, place les échanges au centre des interactions créatives à valeur économique et contribuera au rayonnement de l'Auxerrois.



FAITS MARQUANTS 2016

En 2016, le Projet de territoire 2015-2020 prend forme. Plusieurs dossiers dans divers domaines de compétence sont lancés, mais c'est de loin l'appui au développement économique dans sa dimension la plus large qui se structure.



MAI 2016

RÉNOVER SON LOGEMENT DE MANIÈRE QUALITATIVE AU MEILLEUR PRIX

Le Programme logements durables a pour ambition de rehausser la qualité de l'habitat ancien. Destiné aux propriétaires (bailleurs ou non) désireux d'améliorer le confort thermique de leur logement, l'adapter aux normes ou à la perte d'autonomie, il donne un coup de froid au réchauffement climatique et un coup de pouce à l'économie locale !



NOVEMBRE 2016

DEUX TERRITOIRES N'EN FERONT BIENTÔT PLUS QU'UN

21 novembre 2016, exécutif et responsables de service de la Communauté de l'Auxerrois et des huit communes du Coulangeois amenées à fusionner en 2017 sont réunis. Il s'agit d'organiser au mieux cette évolution statutaire imposée par la Réforme territoriale, synonyme de nouveaux équilibres organisationnels à trouver !



OCTOBRE 2016

AUXERRE ET L'AUXERROIS, TOUT UN UNIVERS TOURISTIQUE

Sa direction nommée, le nouvel Office de tourisme s'apprête à relancer la dynamique partenariale pour rendre plus lisible et plus efficace l'offre d'Auxerre et de l'Auxerrois. Un univers de promesses pour une clientèle parisienne qui vit la modernité comme le partage d'un art de vivre plutôt exigeant et qualitatif.



SEPTEMBRE 2016

TAPIS ROUGE À L'ÉCOLE NUMÉRIQUE WEBFORCE3

L'école numérique Webforce3 ouvre ses portes à Auxerre pour former des développeurs Web. Parmi les 18 stagiaires accueillis, des personnes qui ont décroché du système scolaire ou en reconversion mais, qui sait, créeront d'ici peu leur entreprise tant le besoin dans le développement des solutions numériques est criant.



JUILLET/AOÛT 2016

L'AGGLO AMÉLIORE SON SERVICE DE TRANSPORTS SCOLAIRES

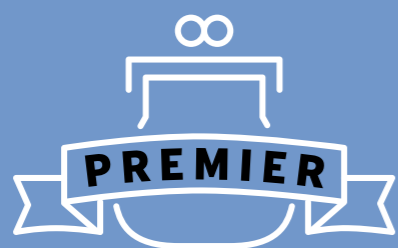
Au terme d'une première année d'exploitation des transports scolaires, des travaux légers permettent d'améliorer la fonctionnalité et la sécurité aux abords de la gare routière. Mais le vrai changement ne se fera véritablement sentir qu'avec la mise en service du Pôle d'échanges multimodal à la rentrée 2018.



JUIN 2016

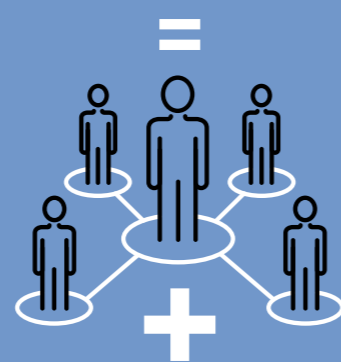
LE CONTRAT DE VILLE EMBRASSE LES ENJEUX D'AUJOUR'HUI ET DE DEMAIN

Les associations innovent pour s'inscrire dans les orientations du Contrat de ville nouvelle génération. 77 actions sont financées, l'Agglomération participe à hauteur de 170 655 €. Mais le Contrat de ville, c'est aussi l'outil de pilotage du Plan de lutte contre les discriminations et du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).



PÔLE ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT

AIRE URBAINE
D'AUXERRE



40 000
EMPLOIS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

La stratégie de développement économique de l'Agglomération décline les actions à mener jusqu'en 2020. Plusieurs priorités sont identifiées, comme celles de renforcer l'attractivité de l'Auxerrois, soutenir le développement des entreprises locales, favoriser le partenariat local, se doter de capacités d'accueil et d'accompagnement des entreprises... Plusieurs projets prennent progressivement forme en 2016.

LES PARCS D'ACTIVITÉS, POUMONS DE L'ÉCONOMIE

La création et la modernisation des parcs d'activités économiques sont fondatrices de l'attractivité du territoire qui dispose de sérieux atouts pour séduire les entreprises de la région parisienne.

APPOIGNY : UN PARC D'ACTIVITÉS VITRINE DU DYNAMISME DU TERRITOIRE

LE PARC D'ACTIVITÉS en cours de création à Appoigny constitue "le" grand projet d'aménagement et de développement économique de l'Agglomération.

Il vient asseoir la vocation de l'Auxerrois comme premier pôle économique du département avec, à la clef, la création potentielle de 1 200 emplois. Alors que les fouilles archéologiques s'achèvent sous la direction d'Archeodunum, les études confortent le choix de proposer un parc d'acti-

vités dans un environnement de grande qualité environnementale. Elles permettent de préparer le dossier de réalisation de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) à soumettre à l'enquête publique avant de lancer les premiers travaux d'aménagement en 2019. Le parc d'activités situé aux Bries accueillera des entreprises de toutes tailles sur des parcelles oscillant entre 1 000 et 20 000 m².

Cette finalité s'inscrit dans la stratégie de l'Agglomération d'accompagner la reconversion économique de l'Auxerrois par le maintien, la création et la relocalisation d'entreprises.



1 200
EMPLOIS
POTENTIELS



33
HECTARES
COMMERCIALISABLES



CONNEXION
A6 et RD606



TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT
2017

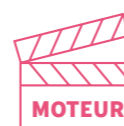


PREMIÈRES
INSTALLATIONS
2017



EN SAVOIR PLUS :

INTER'COM MARS 2016
www.communaute-auxerrois.com/intercom



MONÉTEAU : DERNIÈRE OPÉRATION DE L'AGGLO AUX MACHERINS

OFFRIR RAPIDEMENT SIX LOTS de taille moyenne (entre 2 500 et 3 100 m²), entièrement équipés dans un environnement paysager de qualité, constitue l'essentiel des principes qui président aux choix d'aménagement.

Le 10 novembre 2016, l'Agglomération approuve le contenu des études de la phase projet comprenant le schéma d'aménagement du parc d'activités et le montant prévisionnel des travaux d'aménagement (0,5 M€). Est également validé le permis d'aménager, en vue des travaux de viabilisation prévus fin 2017.

Le 16 février 2016, Guy Férez, président de l'Agglomération, et Alain Drouhin, président de Yonne développement, s'engagent sur les termes d'un partenariat économique au bénéfice du développement de projets en cours ou émergeant dans l'Auxerrois. Il s'agit à la fois de maximiser l'attractivité du territoire et de multiplier les opportunités d'implantation. Séquencé de 2016 à 2019, cet ensemble d'actions sera soutenu par la Communauté de l'Auxerrois, à hauteur de 50 000 € par an.

QUAND LE NUMÉRIQUE DEVIENT INCONTOURNABLE

L'Agglomération orchestre la tendance associant dynamique numérique et développement économique principalement autour de la gare SNCF : futur Quartier de l'entrepreneuriat et du numérique.

UNE ÉCOLE NUMÉRIQUE POUR FORMER DES DÉVELOPPEURS WEB

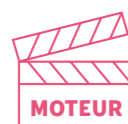
LE 10 OCTOBRE 2016, les 18 premiers élèves de l'école numérique Webforce3 commencent leur formation de trois mois et demi, installés dans des locaux au pied de la gare, dans le futur Quartier de l'entrepreneuriat et du numérique.

Qu'ils soient demandeurs d'emplois ou en échec scolaire, ils partagent la même passion pour l'informatique et le même objectif : se former aux métiers de concepteur et d'intégrateur de sites Web. Des métiers qui recrutent puisque, selon Webforce3, il manquerait en France près de 20 000 développeurs.

L'école dispense une formation intensive destinée aux personnes confrontées à des difficultés d'insertion professionnelle en vue d'acquies de nouvelles compétences qui viendront renforcer les entreprises locales.



Entre Guy Férez, président de l'Agglomération (à droite), et Sylvie Laroche, vice-présidente à la Région (au centre), Alain Assouline, président de Webforce3.



Le 5 février 2016, Guy Férez, président de l'Agglomération, et Jean-François Lemaître, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), s'engagent sur un programme d'interventions ciblées sur deux ans au bénéfice des entreprises de l'artisanat local pour un montant de 100 298 €, abondé par l'Agglo à hauteur de 50 000 €. Parmi ces actions, la reprise d'entreprises, le maintien et la création d'emplois, l'attractivité des entreprises et du territoire, etc.



UN TIERS-LIEU POUR FAIRE GERMER LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

LE 10 NOVEMBRE 2016, juste après l'ouverture de l'école numérique Webforce3, toujours avec l'ambition de revitaliser le quartier de la gare, l'Agglomération valide la création d'un tiers-lieu dans l'ancienne halle de la SERNAM.

CONCEPT : réinventer le travail dans l'échange collaboratif, le partage d'expérience et d'expertise en proposant un environnement flexible propice à la création et l'interaction à valeur économique, recherché par la nouvelle génération des créateurs d'entreprise.

AMBITION : innover en proposant un laboratoire des usages numériques et éco-responsables appliqués tant au monde du travail qu'à la sphère privée. Dans cet espace privilégié, les particuliers, associations, travailleurs indépendants, petites et très petites entreprises formeront une communauté d'intérêt.

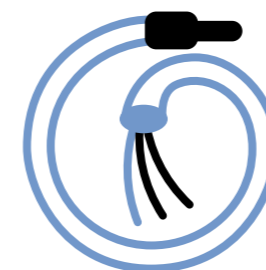
MONTAGE DU PROJET : créer une association de gestion du tiers-lieu qui l'exploitera, animera l'espace et développera les partenariats. Ce projet représente un investissement d'environ 3,8 M€ pour la Communauté d'agglomération. Des financements sont attendus de la Région.



Décembre 2016, 13 000 logements sont fibrés à Auxerre.

DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT des logements se poursuivent dans le cadre de la convention signée avec Orange en 2012 qui fait de la Communauté de l'Auxerrois l'Agglomération leader du Très haut débit dans l'Yonne. Fin 2016, 37 armoires de rues équipent Auxerre pour couvrir plus de 13 000 logements dont 2 250 de suite raccordables. Avec l'énorme avantage pour quiconque souhaite se raccorder au Très haut débit, d'être libre de s'adresser au fournisseur de son choix !



13 000
LOGEMENTS ÉLIGIBLES
AU TRÈS HAUT DÉBIT

ÉVOLUTION ET MUTUALISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

POUR PLUS D'EFFICACITÉ, d'efficacité et de synergie, la création d'un Schéma directeur des systèmes d'information 2017-2020 est lancée en fin d'année 2016. Le plan prévoit un audit des systèmes et de l'organisation actuelle afin d'optimiser l'existant et d'améliorer l'organisation interne et les procédures de travail.

PRIORITÉ : créer un système d'information communautaire qui offrira un catalogue de services : groupement de commandes, ingénierie, formation, assistance, etc.



SIG : UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS

APRÈS TROIS ANNÉES D'EXISTENCE, l'outil communautaire SIG continue d'évoluer vers plus de mutualisation. Près d'une centaine d'utilisateurs internes aux services de l'Agglomération ou appartenant aux communes membres exploitent ces données géographiques en ligne (services Administration du droit des sols, Environnement, Aménagement de l'espace, Numérique).

PROCHAINE ÉTAPE : ouverture au grand public du portail des documents d'urbanisme.

LE TOURISME, UN LEVIER DE CROISSANCE CRÉATEUR D'EMPLOI



La Communauté de l'Auxerrois ambitionne d'installer Auxerre comme une destination touristique à part entière. Parce que l'Auxerrois a tous les arguments pour que les touristes ne viennent pas le visiter par hasard !

DES ATOUS MAJEURS POUR GAGNER DE NOUVEAUX VISITEURS

L'AUXERROIS DISPOSE DE NOMBREUX ATOUS TOURISTIQUES : un patrimoine exceptionnel référencé dans de nombreux guides nationaux et internationaux, un vignoble réputé et convivial, une nature bucolique aux paysages élégants traversés par l'Yonne et les canaux, des parcours balisés mondialement connus comme les GR 13 et 654 qui font partie des sentiers de Saint-Jacques-de-Compostelle ou le Tour de Bourgogne à Vélo long de plus de 1 000 kilomètres.

À 1 h 45 de Paris, bien placée sur l'autoroute du Soleil avec deux sorties, forte de sa notoriété et connue dans le monde entier grâce au football, Auxerre bénéficie d'un flux naturel de touristes provenant de tous les pays qui découvrent son patrimoine avec émerveillement. L'enjeu pour le territoire est de faire croître ce flux naturel et, de convertir ces passages, souvent courts, en séjour de plus longue durée afin d'augmenter les retombées économiques.

CAP SUR UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

POUR FAIRE DU TOURISME L'UN DES PILIERS de son projet stratégique de développement, la Communauté de l'Auxerrois s'est engagée dans la définition de nouvelles orientations touristiques. Un an après l'adoption de la nouvelle Stratégie de développement touristique 2016-2020, le 1^{er} novembre 2016, un EPIC (Établissement public industriel et commercial) prend en charge le déploiement de cette stratégie et l'élaboration du plan d'actions.

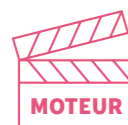
Améliorer l'attractivité de la destination pour le marché parisien, développer le slow tourisme et l'itinérance en particulier le long du Canal du niver nais, piloter des projets structurants pour le territoire, font désormais partie des missions du nouvel Office de tourisme. Pour mener à bien ces projets, il cherche à créer des synergies avec les professionnels de qualité présents sur le territoire.

Les ressources de cet établissement sont la taxe de séjour, une subvention de l'Agglomération, ainsi que le chiffre d'affaires du service réceptif qui organise des séjours pour 4 000 clients par an.

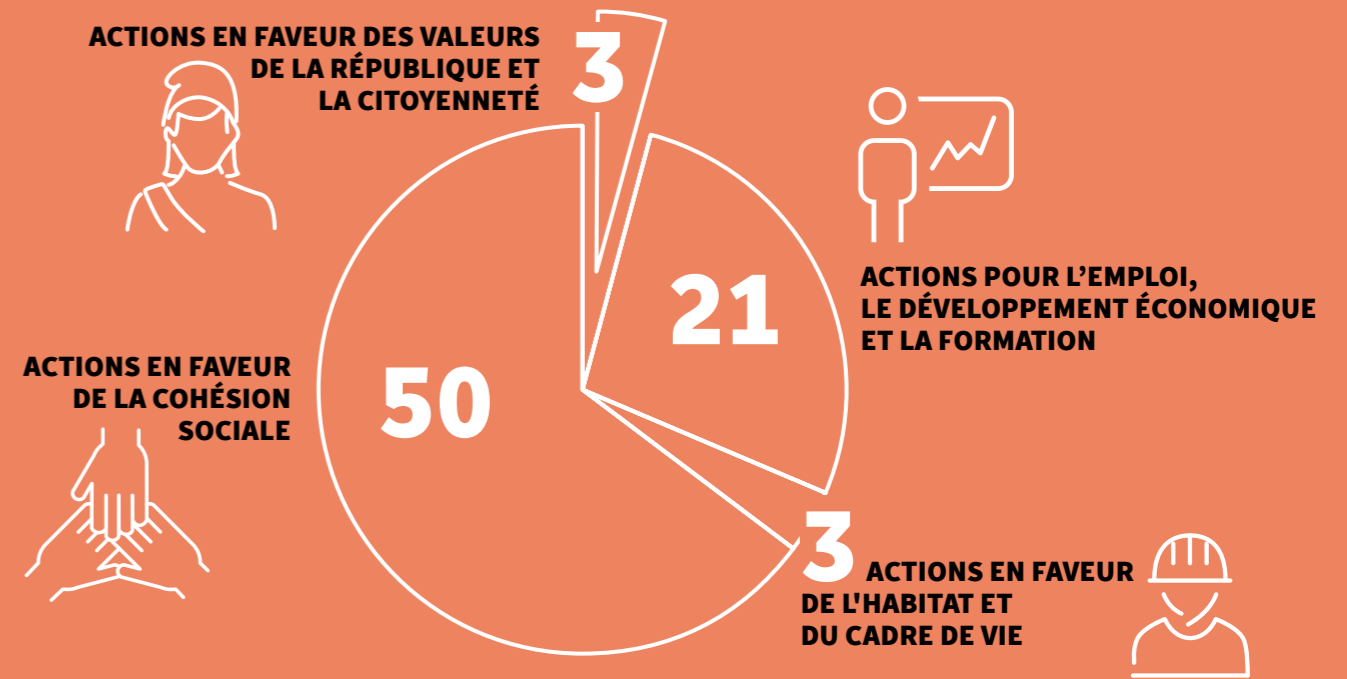


EN SAVOIR PLUS :

INTER'COM NOVEMBRE 2016
www.communaute-auxerrois.com/intercom



La première boucle du Schéma cyclable de l'Auxerrois est à vocation touristique. La boucle touristique du Sinotte voit jour à l'automne 2016. Long d'une vingtaine de kilomètres pour un coût de 8 000 €, l'itinéraire jalonné propose la découverte de Pien, Sougères-sur-Sinotte, Curly, Soleines et Venoy. Au départ d'Auxerre ou de Monéteau, il rejoint la véloroute du Tour de Bourgogne. À terme, six boucles touristiques de difficultés variables seront réalisées, dont deux sont prévues pour 2017.



CONTRAT DE VILLE : 77 ACTIONS INSTRUITES EN 2016

DÉVELOPPEMENT URBAIN & SOLIDAIRE : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

Consciente que l'unité d'un territoire garantit son attractivité, la Communauté de l'Auxerrois veille au développement équilibré des quartiers. Les dispositifs liés à la Politique de la ville et à l'habitat vont dans cette direction.

LE CONTRAT DE VILLE NOUVELLE GÉNÉRATION SE MET EN PLACE

Le Contrat de ville 2015-2020 traite dans une même dynamique les actions en faveur des habitants, du cadre de vie et de l'emploi. Le renouvellement urbain s'inscrit, quant à lui, dans un axe de développement transversal.



Les Rosoirs feront l'objet de la prochaine opération de renouvellement urbain à Auxerre, au côté des quartiers des Brichères-Sainte-Geneviève qui finaliseront ainsi leur métamorphose.

LANCEMENT DES ÉTUDES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

L'AGGLOMÉRATION LANCE UNE ÉTUDE d'aménagement urbain pour les quartiers des **Rosoirs** et des **Brichères-Sainte-Geneviève**, retenus comme quartiers prioritaires dans le cadre du Contrat de ville de l'Auxerrois. Cette étude Habitat & peuplement permet de croiser les typologies des logements et des ménages, afin de proposer des logements adaptés aux besoins des familles mais également aux besoins du territoire.



MISE EN PLACE DE DEUX CONSEILS CITOYENS

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU **CONTRAT DE VILLE**, deux conseils citoyens se constituent. Représentant les habitants et les acteurs de leur quartier, ces derniers sont accompagnés et formés par le service Politique de la ville, dans le respect de la parité et de leur autonomie. Ils ont un rôle majeur à jouer car, associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Contrat de ville, ils participent à toutes les instances de pilotage et exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité.

LE PROJET DE RENOUELEMENT URBAIN A SA FEUILLE DE ROUTE

EN 2016, la Communauté de l'Auxerrois élabore le protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain de son territoire et obtient un avis favorable du comité national d'engagement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le 22 juin.

Les projets du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) font l'objet d'une contractualisation en deux temps : le protocole de préfiguration, puis la convention de renouvellement urbain.

- **Le Contrat de ville** fixe les orientations et le cadre de référence pour la passation des conventions de renouvellement urbain.
- **Le protocole** précise l'ambition, le programme d'études et les moyens d'ingénierie permettant d'aboutir à des programmes urbains qui seront déclinés dans les conventions pluriannuelles.
- **Les conventions** déterminent les projets opérationnels et les conditions de leur mise en œuvre.



3

QUARTIERS PRIORITAIRES

9 000

HABITANTS

LA POLITIQUE HABITAT ET CADRE DE VIE PREND SON PLEIN ESSOR

Pour faire vivre le territoire, il faut aussi le donner à vivre ! La Communauté de l'Auxerrois s'engage toujours plus pour faciliter l'accès au logement dans toute sa diversité.



LES OBJECTIFS DU PLD EN 2016

775

LOGEMENTS FINANCÉS SUR 5 ANS



SOIT

6 747 M€

D'AIDES POUR FINANCER PRÈS 12 M€ DE TRAVAUX ET DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE CONSÉQUENTE

1,762 M€
DE LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS

4 164 M€
DE L'ANAH

284 K€
DE LA VILLE D'AUXERRE

572 K€
DE L'ÉTAT

DES OBJECTIFS PAR CIBLES

185
PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

590
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

LE PROGRAMME LOGEMENTS DURABLES : ENCORE PLUS D'EFFICACITÉ

LE 8 AVRIL 2016, date d'anniversaire du PLD, la Communauté de l'Auxerrois s'engage avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) dans une Opération d'aménagement programmée de l'habitat (OPAH) couvrant la totalité du territoire. Le PLD 2016-2021 est né pour une politique plus ambitieuse, plus uniquement centrée sur l'amélioration énergétique des logements des propriétaires occupants et/ou bailleurs. Le PLD s'ouvre aussi sur la rénovation des logements dégradés ou vacants et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Plus encore, le PLD dépasse les objectifs de l'Anah, s'adresse aux foyers modestes ou très modestes, mais aussi aux ménages aux ressources intermédiaires et hors plafonds.

LE PLD 2016-2021 : DEUX OPÉRATIONS EN UNE

RÉPERTORIÉ PAR LA PLATEFORME TERRITORIALE de rénovation énergétique de l'habitat (PTRE)* pour lutter contre la précarité énergétique, le PLD 2016-2021 réunit deux opérations. L'OPAH soutient les propriétaires dans les trois thématiques de travaux prioritaires de l'Anah. Elle aide les ménages hors Anah. Elle incite au conventionnement social des propriétaires bailleurs conditionnant l'octroi d'une prime par la Communauté de l'Auxerrois. Enfin, l'OPAH soutient l'accession à la propriété dans l'ancien. À la fois pour dynamiser les centres-bourgs mais aussi attirer les jeunes ménages dans l'Auxerrois, lutter contre l'étalement urbain ou remettre sur le marché des logements vacants. S'ajoute à l'OPAH un dispositif renforcé sur le cœur de la ville d'Auxerre : une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAHRU).

* Soutenue par la Région et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

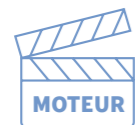
LES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE SONT FACILITÉS

Évoquer les transports en commun de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, c'est faire référence à une multitude de services pour une offre territoriale adaptée et attractive.

LE LOGEMENT SOCIAL POUR RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

CONFORMÉMENT À LA LOI pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014, la Communauté de l'Auxerrois se prépare à devenir la collectivité de rattachement de l'Office auxerrois de l'habitat (OAH). En effet, la gouvernance de l'Office est en cohérence avec le territoire d'application de l'Agglomération qui fusionnera avec une partie du territoire du Coulangeois au 1^{er} janvier 2017, s'étendant alors sur 29 communes. L'OAH est sans conteste l'opérateur public le plus à même de mettre en œuvre la politique locale de l'habitat de la Communauté de l'Auxerrois. Il constitue même un atout supplémentaire pour relever l'enjeu d'efficacité face à la diversité des besoins sociaux, de régulation du marché local, de rééquilibrage territorial et de maîtrise de l'étalement urbain.

En l'espèce, la Communauté de l'Auxerrois valorise les garanties d'emprunt concédées aux constructeurs et aux bailleurs de logement social pour la construction, l'acquisition-amélioration et la réhabilitation de logements.



En 2016, l'OAH bénéficie de 138 k€ pour la construction de sept logements à Vallan.

LE SOUTIEN DES ASSOCIATIONS, ACTRICES DU LOGEMENT

POUR INFORMER AU MIEUX, sensibiliser, étudier ou aider sur certaines thématiques en particulier, la Communauté de l'Auxerrois travaille main dans la main avec une équipe de professionnels chacun dans leur domaine.

Ainsi, en 2016, sont attribués :

- **5 k€** au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE),
- **7,5 k€** à l'Agence d'information sur le logement (ADIL),
- **14 k€** à l'Espace info énergie (EiE),
- **13 k€** à la Ligue de l'enseignement pour la scolarisation des enfants de résidents et de familles de l'aire d'accueil des gens du voyage des Cassoirs.

L'AIRE D'ACCUEIL, OUTIL D'UNE POLITIQUE DE L'HABITAT INTÉGRÉE

SUBVENTIONNÉE PAR L'ÉTAT (55 K€), l'aire d'accueil des gens du voyage des Cassoirs dispose de 20 emplacements de 75 m² pouvant accueillir 40 caravanes. Un seul impayé est observé en 2016 avec un rétablissement de situation rapide. Ce faible taux s'explique notamment par la relation de confiance et de respect établie entre les agents présents sur l'aire et les résidents.

L'AIRE D'ACCUEIL, UN SERVICE QUI S'AFFIRME

LA POLITIQUE DE L'HABITAT représente une porte d'entrée pour mener à bien une politique d'accueil intégrée des gens du voyage, cohérente et licite. 2016 est marquée par la fusion du service Politique d'accueil des gens du voyage et du service Habitat et cadre de vie. Un référentiel métier de gestionnaire d'aire d'accueil est créé. De même, un nouvel agent en charge de la coordination, de la médiation et de l'accompagnement social des gens du voyage est recruté.



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT À L'AIRE D'ACCUEIL, UNE PORTE POUR LA SCOLARISATION

EN 2016, la Ligue de l'enseignement intervient épisodiquement pour accompagner 35 enfants vers la scolarisation. Elle rencontre également une fois par mois les enfants du centre de loisirs des Brichères à Auxerre dans le cadre d'un projet sur La découverte du monde par la cuisine.

VIVACITÉ DANS L'AUXERROIS, C'EST



2,28 M
DE VOYAGEURS
(+ 17 %)
DONT,

1,55 M
(+ 4,2 %) SUR LE
RÉSEAU RÉGULIER
URBAIN

0,5 M
(+ 120 %) SUR LE
RÉSEAU PÉRIURBAIN
DES TRANSPORTS
SCOLAIRES

15 585
(+ 0,5 %) DANS LES
NAVETTES ET LE SER-
VICE DE TRANSPORT
À LA DEMANDE

LE COVOITURAGE COMME ALTERNATIVE AU TRANSPORT EN LIGNE RÉGULIÈRE

À L'AUTOMNE 2016, Vivacité expérimente, en partenariat avec la Caisse des dépôts, une ligne de covoiturage entre Auxerre et Appoigny, axe routier très fréquenté non pourvu de ligne de bus régulier. Via une campagne de communication, les conducteurs et leurs passagers sont invités à s'inscrire sur l'application FleetMe Auxerre. Fin 2016, le service totalise 50 conducteurs dont 20 actifs. Pourtant, ni les uns ni les autres ne vont jusqu'au bout de leurs intentions. Seulement trois voyages sont effectués.



UN AGENDA MARKETING BIEN REMPLI

MARS : lancement des applications Android et IOS Vivacité et Vivastore.

MAI : événement parcours festif autour des 10 ans des navettes du centre-ville. 80 commerçants participent ; à gagner : 5 k€ de lots et un vélo électrique pliable.

JUIN : organisation de la collecte des anciens plans, guide bus, etc. à l'occasion de la Semaine du développement durable. Plus de 4 kg de papiers sont recyclés.

SEPTEMBRE : prolongation de la chasse au Pokémon avec l'application Pokémon GO. Pendant la Semaine européenne de la mobilité, 5 380 pass à 1 € la journée sont achetés.

OCTOBRE : lancement de FleetMe.

TRANSPORTS SCOLAIRES EN SERVICE DEPUIS 2015

LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS assure le transport des écoliers, collégiens et lycéens qui résident et sont scolarisés sur le territoire, depuis septembre 2015. Au terme d'une première année d'exploitation, en attendant l'aménagement du Pôle d'échanges multimodal en lieu et place de l'actuelle gare routière, quelques améliorations sont apportées à la rentrée scolaire 2016. Elles sont nécessaires à la sécurité des élèves et concourent à simplifier l'organisation des circuits.

Des aménagements provisoires en gare routière : nouveaux poteaux d'arrêts et marquages au sol permettent aux cars de se garer de manière longitudinale et non plus en bataille pour plus de fonctionnalité.

Une nouvelle lecture des lignes scolaires : le territoire est divisé en cinq périmètres permettant de simplifier l'appellation des lignes pour plus de lisibilité.

Un Pôle d'échanges multimodal en projet : Communauté de l'Auxerrois pour la maîtrise d'ouvrage et ville d'Auxerre pour la maîtrise d'œuvre, se projettent sur ce qui deviendra un lieu d'articulation fonctionnel entre transports urbains et scolaires pour optimiser l'accueil des élèves.



EN SAVOIR PLUS :

INTER'COM SEPTEMBRE 2016

www.communaute-auxerrois.com/intercom

ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL, UN NOUVEAU SERVICE

La fin programmée de l'instruction gratuite des autorisations du droit des sols par l'État¹, conduit Communauté de l'Auxerrois et communes adhérentes à créer un service commun mutualisé.



Les plans de zonage utiles au service ADS mutualisé sont intégrés au SIG de l'Agglomération.

CRÉÉ LE 1^{ER} JUILLET 2015, le service commun ADS-SIG assure la continuité de l'instruction dématérialisée des documents d'urbanisme, intégrée au Système d'information géographique (SIG) de l'Agglomération. Simultanément, ressources humaines, moyens, matériels et coûts sont optimisés sans que l'accueil des administrés, la réception des demandes des pétitionnaires et la remise des actes, qui restent du seul ressort du maire, s'en trouvent complexifiés.

À l'inverse, la qualité du service est améliorée, les communes sont formées à l'accès au SIG si bien qu'en 2016 cinq communes en prestation de services (Aillant-sur-Tholon, Fleury-la-Vallée, Champvallon, Senan et Valravillon) viennent grossir les rangs des douze communes membres adhérentes dont Appoigny, Augy, Auxerre, Bleigny-le-Carreau, Branches, Champs-sur-Yonne, Charbuy, Lindry, Montigny-la-Resle, St-Bris-le-Vineux, Vallan et Villefargeau.

Une convention de mise à disposition précise le contenu des missions à la carte : l'instruction des certificats d'urbanisme dits opérationnel (Cub) au sens de l'article L 410-1b, des certificats d'urbanisme dits informatif (Cua), des permis de construire, de démolir, d'aménager et des déclarations préalables (DP).

¹ Loi pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové du 24 mars 2014 (Alur)

L'ACTIVITÉ DU SERVICE EN 2016



1 033

DOSSIERS TRAITÉS

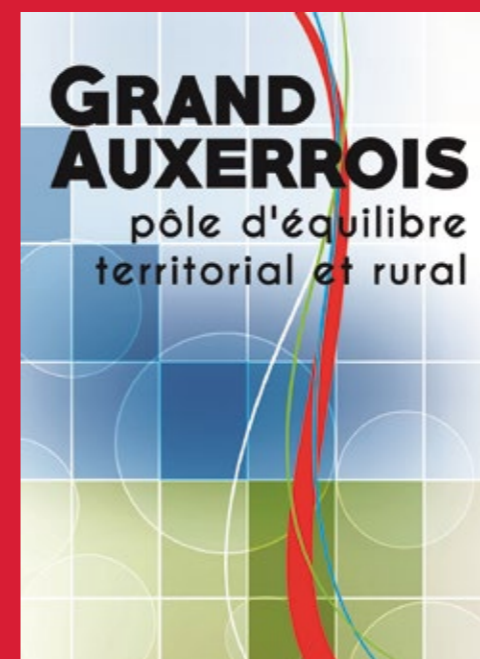
633

**ACTES ÉQUIVALENTS AUX
PERMIS DE CONSTRUIRE INSTRUITS**

135 K€

**FACTURÉS AUX COMMUNES
(85 K€ À AUXERRE)**

**POUR ÉQUILIBRER LE SERVICE,
UNE NOUVELLE TARIFICATION DEVRA ÊTRE
MISE EN PLACE EN 2017**



LE GRAND AUXERROIS : LES PREMIÈRES PIERRES D'UN NOUVEAU TERRITOIRE

Les huit intercommunalités du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Grand Auxerrois adoptent en juin un projet commun qui concilie partenariat et esprit d'émulation pour une dynamique productive.

UN NOUVEAU TERRITOIRE À CONSTRUIRE

FEUILLE DE ROUTE À 15 ANS, le projet de territoire du PETR du Grand Auxerrois est l'expression d'une vision commune et partagée des enjeux de ce vaste territoire et des perspectives de développement à poursuivre. Le projet ainsi voté répond aux trois défis majeurs que sont la maîtrise et la promotion du territoire, l'émergence d'une vision convergente du développement du territoire et le renforcement de la connexion aux autres territoires. En découlent quatre axes stratégiques ci-dessous et 15 axes opérationnels.

- Assurer la promotion et l'attractivité du territoire.
- Aménager le territoire durablement
- Valoriser l'environnement et préserver les ressources.
- Coordonner le maillage du territoire en services et équipements.



8
**ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE
COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE
(EPCI)**

130
COMMUNES

141 000
HABITANTS

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE SCOT

CONSTITUANT L'OUTIL PRIVILÉGIÉ de la mise en œuvre des projets de territoire, le Schéma de cohérence territoriale du Grand Auxerrois est porté par le PETR du Grand Auxerrois. Il s'imposera aux Plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) et intercommunaux (PLUi) pour donner du sens aux enjeux d'aménagement et de la valeur ajoutée au territoire.

Le lancement de la démarche est donné le 28 novembre lors d'une réunion où les maires prennent connaissance du calendrier prévisionnel. Le PETR dispose de trois ans pour élaborer le SCOT, en concertation avec les acteurs locaux. Pour ce faire, il s'entoure de cabinets spécialisés dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique et de la préservation de l'environnement.

LES OBJECTIFS 2020 DE L'AUXERROIS EN APPLICATION
DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT



+ 20 %
D'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE



+ 23 %
D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES



- 24 %
DE GAZ À EFFET
DE SERRE

DÉVELOPPEMENT DURABLE : DÉFENDRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Communauté de l'Auxerrois est engagée depuis plusieurs années dans une démarche globale de développement durable et de transition écologique et énergétique.

Elle mobilise l'ensemble des outils de planification réglementaires mais aussi de nombreuses actions volontaires pour atteindre une meilleure qualité de l'environnement et du cadre de vie des habitants dans l'Auxerrois.

PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL : LA DÉMARCHE PORTE SES FRUITS

La stratégie environnementale déclinée dans le Plan climat-énergie territorial (PCET) de l'Auxerrois vise à assurer les conditions d'une croissance durable du territoire.

MOBILISATION POUR DEVENIR TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

LANCÉ PAR LE MINISTÈRE de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en 2014, le dispositif Territoire à énergie positive encourage les territoires portant des actions concrètes dans plusieurs domaines liés aux enjeux climatiques et à la transition énergétique : mobilité, bâtiment, alimentation, énergie... Un fonds de financement de la transition énergétique doté de 1,5 MD€ sur trois ans doit contribuer à financer les projets créatifs et innovants des territoires lauréats. Forte d'une politique de développement durable déclinée dans les politiques publiques qu'elle met en œuvre et de son engagement dans le PCET, la Communauté de l'Auxerrois fait acte de candidature.

LE PCET DEVIENT PCAET

LA LOI DU 17 AOÛT 2015 relative à la Transition énergétique et la croissance verte (TEPCV) conforte les territoires en tant qu'acteurs clés de l'évolution de la France vers une société plus sobre et moins polluante et remplace les PCET par des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET). Ils comportent quatre volets complémentaires : **Mobilité sobre et décarbonée, éclairage public, réseau de chaleur, et air**, que chaque collectivité déploie en fonction de ses compétences. Cette évolution est votée en Conseil communautaire, le 10 novembre 2016.

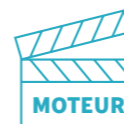
CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CIRCUITS COURTS

L'ALIMENTATION est le troisième poste d'émissions de Gaz à effet de serre (GES) sur le territoire (source Bilan carbone territoire - 2011). Alors que l'Auxerrois peut se prévaloir d'un véritable potentiel en matière de production et de consommation alimentaires, la Communauté de l'Auxerrois s'engage au service des différents acteurs. Pour recréer du lien entre producteurs et consommateurs, elle projette de mettre en place une plateforme Web de mise en relation, une thématique dédiée aux producteurs locaux dans la future application SIG grand public, ainsi qu'une légèrie locale.



EN SAVOIR PLUS :

INTER'COM AVRIL 2016
www.communaute-auxerrois.com/intercom



LE PÔLE ENVIRONNEMENTAL RÉCOMPENSÉ AVANT DE POUSSER !

Véritable outil au service de la transition énergétique et siège de la politique environnementale de l'Auxerrois, le Pôle environnemental rallie les suffrages. Le 24 mars, le Conseil communautaire approuve le parti architectural proposé par le jeune architecte Romain Viault (ci-contre) qui conjugue, avec créativité et innovation, les multiples usages du futur pôle et son ancrage dans les plaines de l'Yonne. Le premier incubateur d'entreprises de l'Agglomération est imaginé tel un arbre "qui pourra poursuivre sa croissance" en fonction des évolutions du projet. Ultra-novateur, le Pôle environnemental mise sur les modes de travail collaboratifs dans l'économie de l'innovation pour attirer de jeunes talents. Alors que les premiers travaux sont prévus pour 2018 avec une ouverture programmée en 2019, le pôle est déjà récompensé par le prix Énergies citoyennes en 2016.



DÉCHETS MÉNAGERS : PRODUIRE MOINS POUR RECYCLER PLUS

Produire moins de déchets et mieux valoriser les déchets collectés : deux objectifs que la Communauté de l'Auxerrois poursuit sans relâche.

MISE EN ŒUVRE DE LA RÉORGANISATION DES CIRCUITS DE COLLECTE

DEPUIS 2010, les tonnages collectés en porte-à-porte sont en constante évolution avec la réduction de la part d'ordures ménagères au profit d'une meilleure valorisation des déchets recyclables. En l'espèce, l'activité quotidienne des agents est impactée car les secteurs de collecte sont de plus en plus déséquilibrés.

Mise en œuvre au 1^{er} février 2016, la nouvelle organisation repose sur un redécoupage des secteurs de collecte se traduisant pour une partie des usagers par une modification du calendrier des ramassages. Dans l'objectif d'adapter au mieux le service aux réalités du territoire, les services de collecte (matin et soir) sont fusionnés.



EN SAVOIR PLUS :

INTER'COM JUIN 2016

www.communaute-auxerrois.com/intercom



50,6 %

DES DÉCHETS PRODUITS SONT VALORISÉS,
SOIT UNE PROGRESSION DE

+ 7,6 %

PAR RAPPORT À 2015

DÉPLOIEMENT DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES PLASTIQUES

BASÉE SUR LE CONSTAT d'un taux effectif de 23 % de recyclage des emballages en plastique, une expérimentation nationale sur l'extension des consignes de tri est menée entre 2011 et 2013 dans une cinquantaine de collectivités représentant 3,7 M de Français. Le test est concluant tant en termes de performance économique qu'environnementale et Éco-Emballages conforte sa volonté d'étendre progressivement les nouvelles consignes à l'ensemble du territoire national à l'horizon 2022.

Courant 2015, ce sont la quasi-totalité des EPCI du département de l'Yonne qui se mobilisent autour du centre de tri afin de déposer un dossier de candidature commun et partagé. Co-construit malgré des typologies de territoires différentes, le dossier est retenu.

Le centre de tri fait l'objet d'importants travaux de modernisation dans l'objectif d'accroître sa capacité d'accueil des emballages, de tri et de conditionnement par matière.

Après une vaste campagne de communication, l'extension des consignes de tri devient effective au 1^{er} juillet 2016.

DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Tonnages	En 2016
Ordures ménagères	15 521
Collecte sélective (porte-à-porte)	4 211
Emballages (apport volontaire)	89
Journaux (apport volontaire)	332
Verre (apport volontaire)	2 008
Cartons	332
Déchèteries	15 821

RESSOURCE EN EAU : UNE APPROCHE GLOBALE ET COHÉRENTE

Pour une gestion globale de la ressource en eau, la Communauté de l'Auxerrois s'engage avec l'AESN et de nombreux acteurs de l'eau sur un programme d'actions. En parallèle, la lutte contre les pollutions s'organise pour pallier les derniers épisodes de crise.

UN CONTRAT À L'ÉCHELLE DE L'YONNE MOYENNE

LE 2 DÉCEMBRE 2016 à St-Bris-le-Vineux, l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et les Communautés de l'Auxerrois et du Coulangeois s'engagent sur la mise en œuvre d'un projet cohérent de gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques et humides sur le bassin de l'Yonne moyenne, s'étendant de Cravant à Gurgy sur une superficie de 469 km².

Ce programme mobilisera 18,5 M€ sur trois ans, soutenu à hauteur de 10,5 M€ par l'AESN (rétribution de la Redevance pollution perçue auprès des consommateurs).

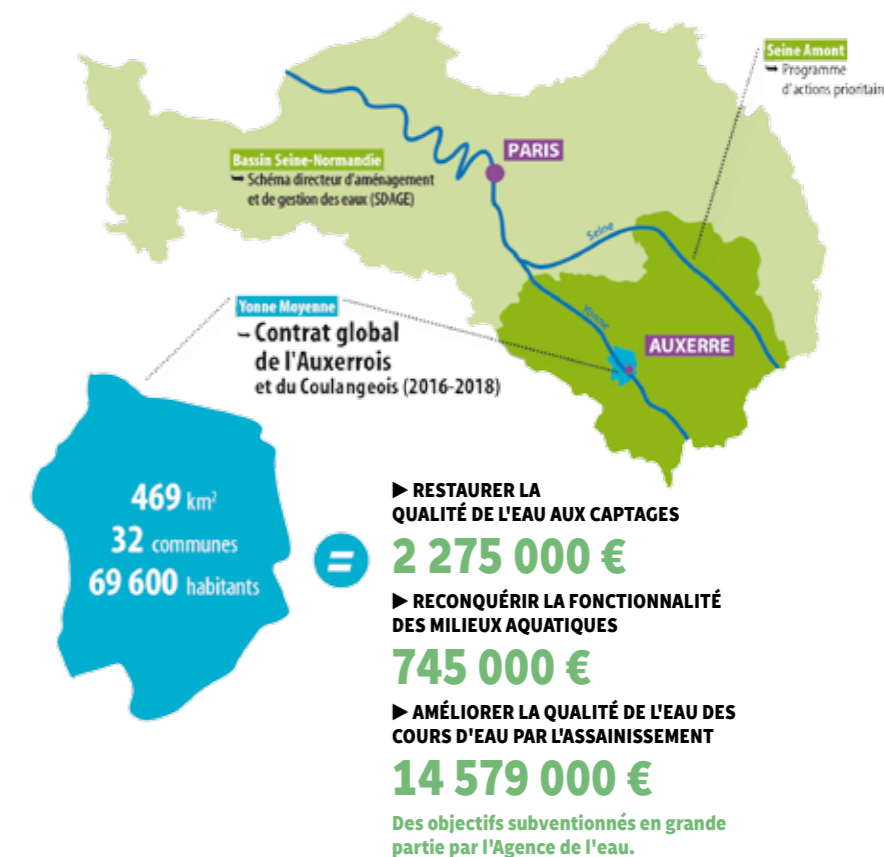
Ses objectifs ? Améliorer la qualité de l'eau des captages, la fonctionnalité des milieux aquatiques, la qualité des cours d'eau.

Comment ? En dépassant les intérêts de chacun au profit d'une gestion concertée de la ressource. C'est pourquoi, ce jour-là, sont réunis autour de la table : Patricia Blanc, directrice générale de l'AESN, Guy Férez, président de la Communauté de l'Auxerrois, et Daniel Girard pour la Communauté du Coulangeois, mais également les représentants de l'Association pour la qualité de l'eau potable de la Plaine du Saulce, du Conseil départemental de l'Yonne, du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, de la Fédération de l'Yonne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques et du Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne.



Le 2 décembre 2016, Patricia Blanc, directrice générale de l'AESN (au centre), Guy Férez, président de la Communauté de l'Auxerrois (à sa gauche) et la Communauté du Coulangeois s'engageaient pour une qualité retrouvée des eaux de l'Yonne.

LE CONTRAT GLOBAL DE L'AUXERROIS ET DU COULANGEAIS DANS LE BASSIN SEINE-NORMANDIE





EN SAVOIR PLUS :

INTER'COM OCTOBRE 2016
www.communaute-auxerrois.com/intercom

LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES

MALGRÉ UNE POLITIQUE soutenue en matière de prévention des pollutions diffuses menée notamment depuis plus de 10 ans avec l'Association pour la qualité de l'eau potable, des pollutions aux pesticides entraînent l'interruption de la production au captage de la Potrade en 2014 et au captage de la Plaine des Isles en 2015. Pour consolider son projet, la Communauté de l'Auxerrois décide d'adapter les principes fondamentaux de la prévention de la ressource aux réalités, contextes et expériences des acteurs locaux. Le 10 novembre 2016, elle signe un contrat de partenariat pour deux ans avec Bio Bourgogne qui soutient le développement de l'agriculture biologique et de ses filières. Le 7 novembre 2016, elle lance une étude de l'aire d'alimentation du captage de la Plaine des Isles dans le but de cibler les dispositions à prendre pour retrouver une eau de qualité. Enfin, le 26 septembre 2016, le projet de ré-alimentation de la nappe du captage de la Plaine du Saulce avec Suez eau France, ayant pour objet de remédier aux dépassements récurrents de la norme en nitrates, est déclaré d'utilité publique. Pour être mise en œuvre, des acquisitions foncières sont à réaliser dont certaines, dans le cadre d'une procédure d'expropriation.

LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES

LA PROCÉDURE de révision des périmètres de protection des captages des Boisseaux et de la Plaine du Saulce, lancée en 2010, se concrétise pour les captages des Boisseaux (3,65 M m³/an) et de la Plaine du Saulce (5,11 M m³/an). Le 28 novembre 2016, le périmètre de protection du captage de Talloué à Chitry-le-Fort (29 K m³/an) est créé. L'autorisation de distribuer l'eau deviendra caduque au 31 décembre 2018 si cette eau n'est pas conforme à la réglementation nitrates. Des travaux sont à réaliser dans les deux ans.

LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE

EN 2016, la Communauté de l'Auxerrois renouvelle 1,6 km de réseau et réhabilite le réservoir d'Égriselle. Les conduites et les branchements avenue Denfert-Rochereau, avenue Haussmann, rue de Fleurus, rue des Vignerons et rue des Buttes à Auxerre, chemin de la Croix St-Laurent à Chevannes, sont remplacés. Les conduites et les branchements rue Louis Braille à Auxerre, au stade à Lindry et rue Toussac à Champs-sur-Yonne, sont abandonnés.

LE SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

LE SERVICE PUBLIC d'eau potable est délégué. Deux contrats d'affermage ont respectivement pour périmètres Chitry-le-Fort et les autres communes de la Communauté de l'Auxerrois à l'exception de Charbuy. La distribution de l'eau à Charbuy est confiée au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de Charbuy/Fleury-la-Vallée. En 2016, le taux de conformité des paramètres physico-chimiques des services gérés par Véolia et le SIAEP se dégrade fortement. Cette situation est liée à la pollution des captages de Talloué à Chitry-le-Fort et du Pré du moulin à St-Georges-sur-Baulche par un produit de dégradation d'un herbicide, l'Esa Métazachlore.

CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU

Déléataires	Suez eaux France	Véolia	SIAEP
INDICATEURS DESCRIPTIFS DU SERVICE			
Estimation du nombre d'habitants desservis	63 919	367	3 042
Prix € TTC du service au m ³ pour 120 m ³	1,9	2,34	1,97
INDICATEURS DE PERFORMANCE			
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées (limites de qualité en microbiologie)	100 %	100 %	100 %
Taux de conformité des paramètres physico-chimiques	98,60 %	25 %	33,33 %
Indice de connaissance patrimoniale des réseaux	115	95	85
Rendement du réseau de distribution	75,90 %	92,50 %	76,20 %
Indice linéaire de pertes en réseau	5,63 m ³ /j/km	1,27 m ³ /j/km	2,2 m ³ /j/km

DÉCRYPTAGE D'UNE FACTURE D'EAU DE 120 M³ AU 01/01/2016

Déléataires	Suez eaux France		Véolia		SIAEP		
	Quantité	Prix	Montant	Prix	Montant	Prix	Montant
PART DE LA COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS							
Part fixe	1	-		-		32,00	32,00
Part proportionnelle	120	0,60	71,81	0,60	71,81	1,13	135,60
Montant HT de la facture de 120 m³			71,81		71,81		167,60
PART DES DÉLÉGATAIRES							
Part fixe	Abonnement	1	30,93	30,93	37,15	37,15	
Part proportionnelle	0 à 15 m ³	15	0,12	1,74			
	16 à 90 m ³	75	0,39	29,02			
	91 à 120 m ³	30	0,52	15,74			
	Sans tranche	120			0,83	99,34	
Montant HT de la facture de 120 m³		0,56	77,43		136,49		
TAXES ET REDEVANCES							
Redevance pour prélèvement sur la ressource	120	0,14	16,81	0,06	6,96	0,06	7,20
Redevance de pollution domestique	120	0,42	50,40	0,42	50,40	0,42	49,80
TVA (5,5 %)			11,90		14,61		12,35
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³			79,12		71,97		69,35
TOTAL			228,35		280,26		236,95
Prix TTC au m³			1,90		2,34		1,97

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

LIMITÉ AU MINIMUM LÉGAL, le SPANC contrôle les installations existantes et neuves des particuliers. Il fait l'objet d'une régie indirecte avec la société Bertrand.

Les redevances du SPANC :

- contrôle d'une installation neuve : 137 € HT,
- diagnostic : 90 € HT,
- contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : 70 € HT.

Bilan 2016	Quantité
Objectifs 2016	1 000
Installations contrôlées	802
Installations conformes	242
Contrôles réalisés	139
Contrôle périodiques	103

COMMUNICATION : PROMOUVOIR MAIS AUSSI EXPLIQUER, SENSIBILISER



En 2016, un effort de pédagogie est porté afin d'expliquer la Réforme territoriale qui impacte la gouvernance et le redéploiement des compétences dans les territoires. Tout au long de l'année, le mensuel de l'Agglomération, qui joue un rôle central dans la mission d'information de l'établissement, propose des éclairages sur les changements pour la Communauté d'agglomération.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique du territoire donne une nouvelle tonalité au journal qui fait la part belle aux initiatives des acteurs du développement économique dans l'Auxerrois.

EN SAVOIR PLUS :

INTER'COM FÉVRIER 2016
www.communaute-auxerrois.com/intercom

UN JOURNAL PLUS EFFICACE, PLUS PROFESSIONNEL

LA PUBLICATION poursuit dans sa logique d'amélioration en continu du confort de lecture. Sa maquette se renouvelle. Clarifiée et épurée, elle optimise au mieux le petit format du journal pour mettre en valeur les articles et la profondeur des propos. Les contenus rédactionnels sont redéfinis et les infographies s'intercalent pour diversifier les niveaux de lecture. Un soin particulier est apporté à la couverture, premier contact déterminant avec le lecteur. Le sommaire s'enrichit de visuels, pour mettre l'accent sur les sujets les plus importants et valoriser l'éditorial. Quelques rubriques disparaissent au profit d'autres qui entrent en scène : Pêle-mêle pour picorer l'information et Rencontre qui propose des interviews de personnes impliquées dans le développement économique ou dans un projet pour le territoire.

L'AMÉLIORATION DU TRI ET DE L'HABITAT AU CENTRE DES ENJEUX DE LA COMMUNICATION

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI et du Programme logements durables (PLD) font l'objet de campagnes particulières. Affiches, plaquettes, habillages sur les camions-bennes, calendriers de collecte, visite du centre d'enfouissement des déchets ultimes, vidéos ou stands à l'occasion du Salon de l'habitat (avril), de la Fête des quais (mai) ou du Jour de la terre (juin), en mettent plein les yeux pour informer et sensibiliser au mieux les Auxerrois invités à prendre part au développement durable de leur territoire. L'impact de cette communication se fait sentir rapidement. Le tri ne rencontre pas de difficulté à augmenter de quelques points ses résultats. Quant au nouveau PLD, qui propose d'aider les propriétaires indépendamment de leurs ressources, c'est aussi un succès.



EN SAVOIR PLUS :

INTER'COM MAI 2016
www.communaute-auxerrois.com/intercom



920 K€

LE MONTANT DE LA SOLIDARITÉ
ENVERS LES COMMUNES

FINANCES : TRADUIRE LES PRIORITÉS DU PROJET DE TERRITOIRE

Le compte administratif 2016 de la Communauté de l'Auxerrois est positif avec aucun encours de la dette et un résultat net de 5,64 M€ signifiant pourtant une diminution du fonds de roulement de l'établissement pour plusieurs raisons.

Les dépenses (+ 2,84 M€ soit 52 M€) évoluent plus que les ressources (700 K€ de plus qu'en 2015, soit 52,2 M€).

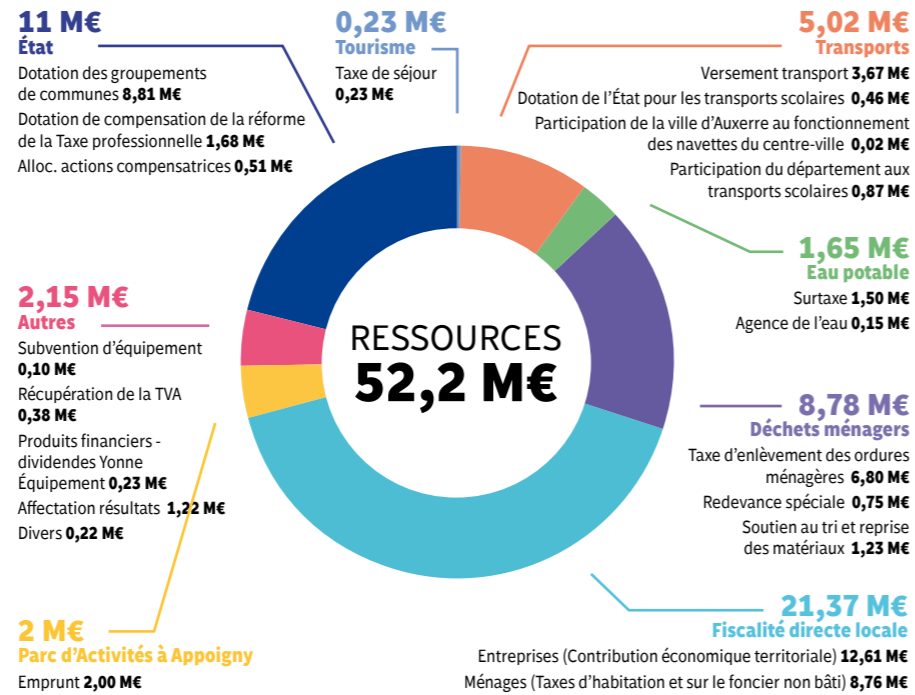
Le pacte financier¹ concourt à verser aux communes un montant d'1 M€ supérieur à ce que l'Agglomération perçoit, compensé par la fiscalité locale. Le budget principal apporte son concours au budget du transport à raison d'1 M€.

Tout cela impacte le compte administratif 2016.

¹ Entre la Communauté de l'Auxerrois et les communes depuis 2011, date à partir de laquelle la Communauté de l'Auxerrois, devenue communauté d'agglomération, reçoit la totalité de l'impôt économique dont une partie est reversée aux communes tel qu'établi dans le pacte financier.

LES RESSOURCES PROGRESSENT FAIBLEMENT

LA FISCALITÉ DIRECTE évolue de 270 k€ pour atteindre 21,37 M€, en raison de la revalorisation des bases par la Loi de finances. Les Dotations de l'État représentent 11 M€ (- 100 K€/2015). Le produit de la Taxe de séjour croît de 22 % suite à l'augmentation des tarifs en 2016. Le produit de la Surtaxe (1,5 M€) chute de 20 % en raison d'un effet de calendrier : le produit du quatrième trimestre est encaissé en 2017 (470 k€). Les Transports (5 M€) représentent 10 % des ressources (+ 600 K€), avec un Versement transport plus important et une participation du Conseil départemental qui a doublé en 2016 pour s'établir à 870 k€. Enfin, les lignes budgétaires des déchets ménagers sont toutes légèrement en hausse, plus de 200 k€ répartis entre la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) du fait de l'accroissement des bases, les produits des services, la vente des matériaux et la redevance spéciale (+ 110 k€ notamment).

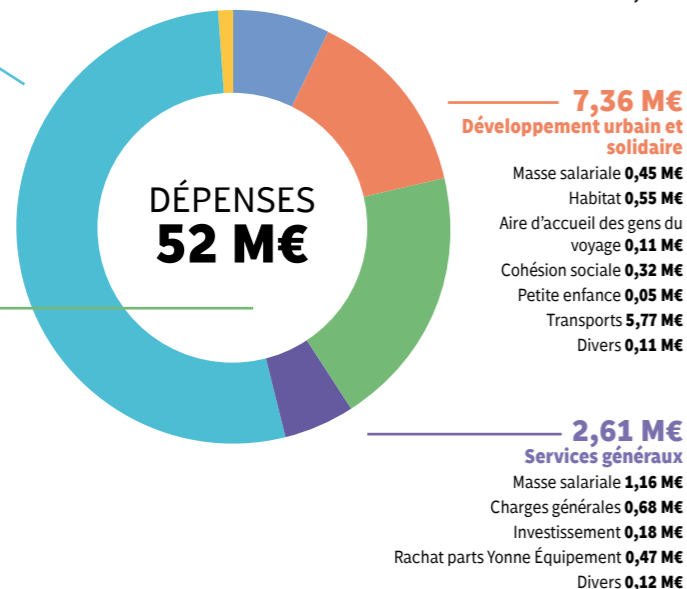


0,51 M€ Solidarité communautaire
Fonds de concours **0,28 M€**
Soutien de l'offre musicale et culturelle **0,13 M€**
Mise en conformité des Plans locaux d'urbanisme (PLU) avec le Programme local de l'habitat (PLH) et le Programme annuel d'accessibilité aux bus et transports scolaires **0,10 M€**

3,77 M€ Développement économique
Masse salariale **0,31 M€**
Parcs d'activités et immobilier d'entreprises **1,95 M€**
Aéroport **0,41 M€**
École numérique **0,03 M€**
Tourisme **0,41 M€**
Études **0,45 M€**
Subventions **0,10 M€**
Divers **0,11 M€**

27,5 M€ Reversement de fiscalité
Attribution de compensation aux communes **22,20 M€**
Fonds nationaux de garantie et redressement des comptes publics **5,30 M€**

10,24 M€ Développement durable
Masse salariale **2,96 M€**
Déchets **5,03 M€**
Eau potable **1,85 M€**
Divers **0,40 M€**



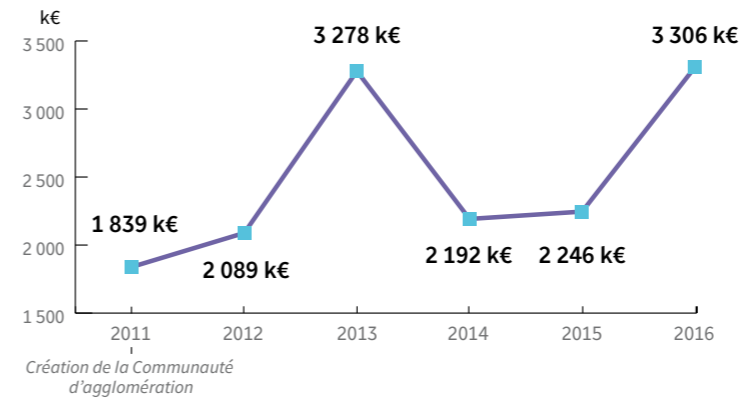
LES DÉPENSES AUGMENTENT DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE

27,5 M€ DE FISCALITÉ sont reversés : l'Attribution de compensation aux communes dépasse les 22 M€ et la contribution aux Fonds publics augmente (5,30 M€).

La solidarité communautaire en faveur des communes (510 k€ soit 33 % de plus qu'en 2015) s'exprime aussi par les fonds de concours attribués aux communes à faible potentiel fiscal (280 k€), le soutien des écoles de musique du territoire (130 K€), la mise en conformité des Plans locaux d'urbanisme, du Programme annuel d'accessibilité aux bus (100 k€), etc.

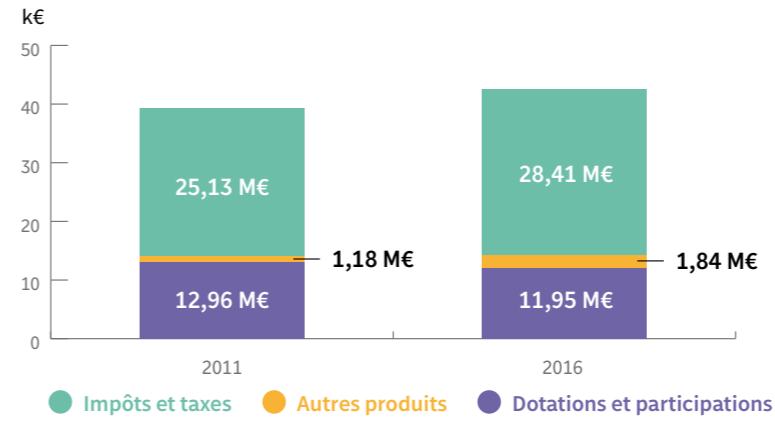
Les dépenses liées au développement durable représentent 10 M€ (+1 M€), au développement urbain et solidaire : (7,36 M€ dont 5,77 M€ versés au délégataire du service des transports (+ 580 k€), en raison de l'exercice sur une année entière, de la compétence transports scolaires).

L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AU BUDGET PRINCIPAL



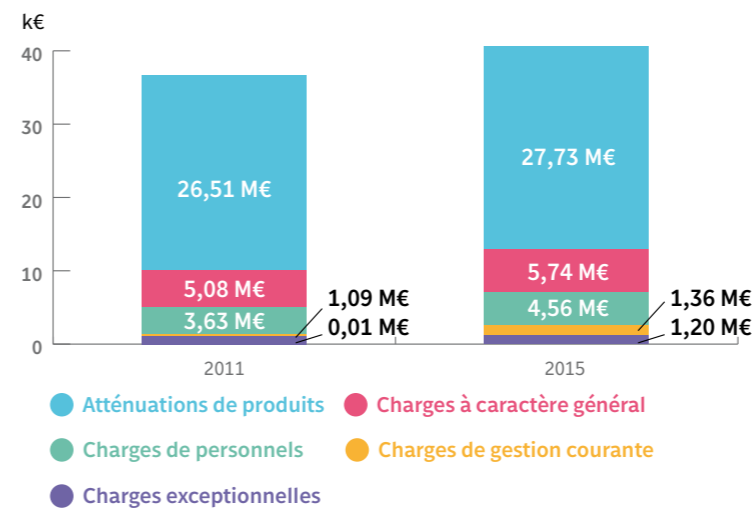
2016 → Rachat des parts de la société d'économie mixte Yonne équipement, achat de véhicules de collecte dans le cadre du renouvellement programmé du parc, achat de bacs et de conteneurs semi-enterrés, acquisition de terrain à la ville d'Auxerre pour l'aménagement du Pôle environnemental, études et assistances à maîtrise d'ouvrage pour divers projets, subventions aux bailleurs sociaux et aux particuliers dans le cadre de la politique de l'habitat et du cadre de vie, participation aux travaux de l'aérodrome, fonds de concours aux communes et acquisition de locaux modulaires pour le centre technique.

LA COMPARAISON DES PRODUITS DU BUDGET PRINCIPAL



2016 → La baisse des dotations de l'État se poursuit. La légère augmentation des impôts et des taxes est liée à la revalorisation des bases par la loi de finances. Dans les autres produits apparaissent les produits du domaine et les dividendes de la société d'économie mixte Yonne équipement.

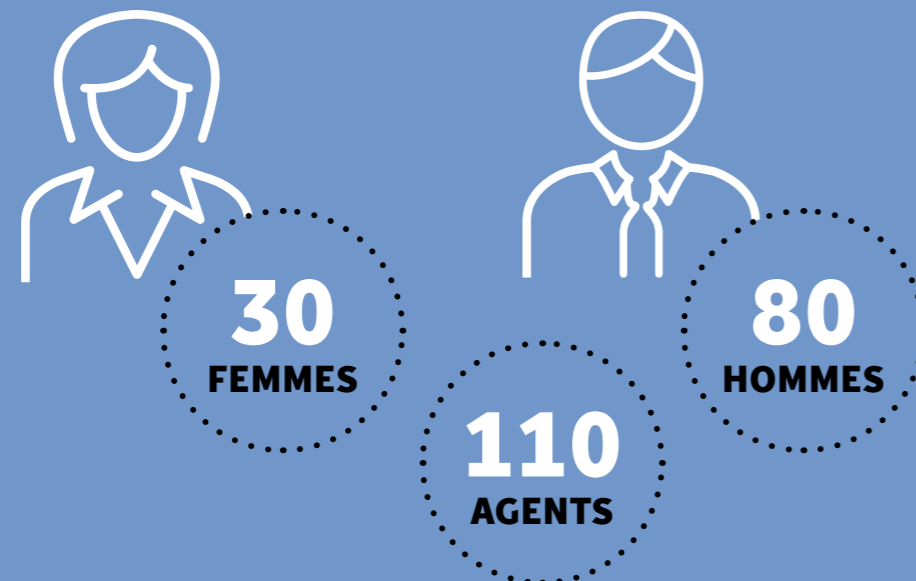
L'ÉVOLUTION DES CHARGES AU BUDGET PRINCIPAL



2016 → Les dépenses les plus importantes sont liées au pacte financier et fiscal de solidarité. Depuis 2011, année de la création de la Communauté d'agglomération, il conduit à verser la même somme aux communes tandis que les fonds de concours augmentent eux aussi. Les charges à caractère général sont en légère augmentation du fait principalement de la réévaluation des contrats de services pour la collecte et le traitement des déchets. Les charges de gestion courante n'ont pratiquement pas augmenté depuis 2015. Les charges exceptionnelles croissantes correspondent au déficit du budget annexe des transports.

RESSOURCES HUMAINES : ENCOURAGER LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE

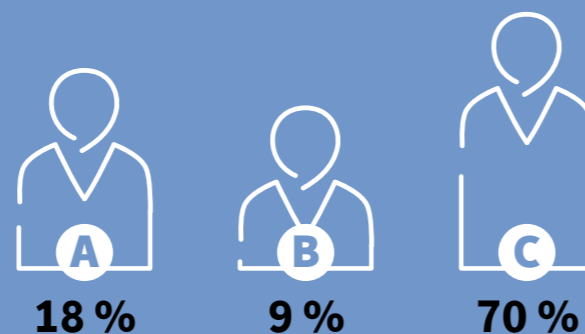


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT

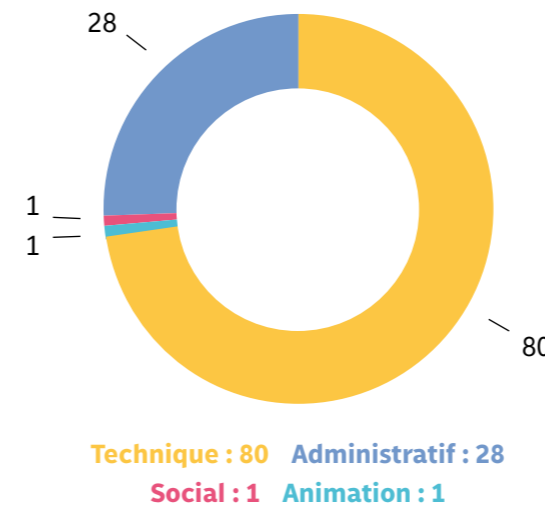


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

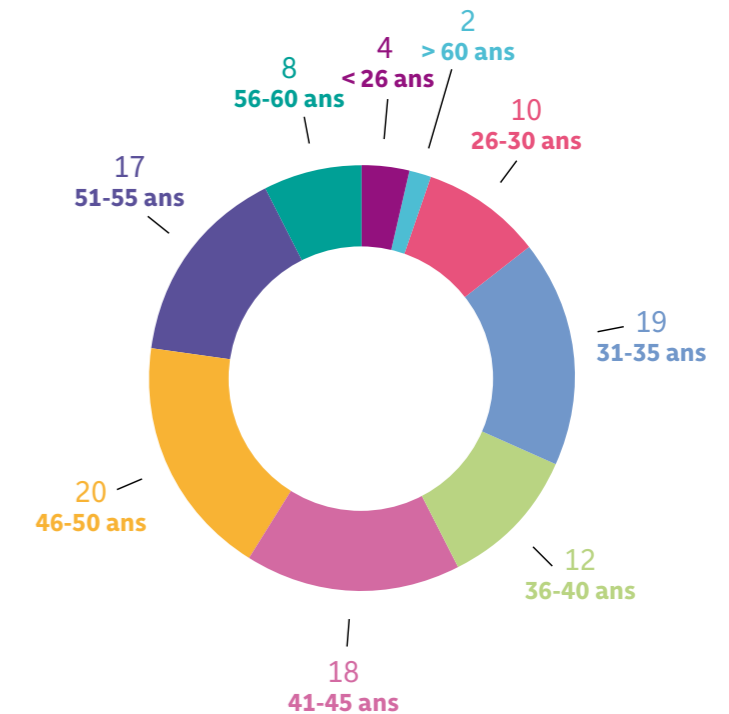
Le nombre d'heures travaillées représente environ **121,9 équivalents temps plein** dont 9,8 % d'agents saisonniers ou temporaires, 17,3 % de non-titulaires, 73,1 % de titulaires.



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE



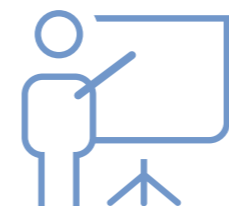
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ÂGE



AVEC UNE MOYENNE D'ÂGE de 42,2 ans en 2016, les effectifs de la Communauté de l'Auxerrois se situent exactement dans la moyenne nationale de la Fonction publique territoriale (FPT). La répartition des catégories d'âge démontre une répartition plutôt équilibrée ; un peu moins de 10 % des effectifs pourront prétendre à un départ en retraite dans les trois ans à venir.

42

AGENTS ONT PARTICIPÉ À UNE OU PLUSIEURS FORMATIONS



UN NOMBRE DE JOURNÉES DE FORMATION STABLE ENTRE 2015 ET 2016

EN 2016, 42 agents - sur un effectif global de 110 - participent à une ou plusieurs formations pour un total de 235 jours, avec une hausse pour les agents de catégorie C (194,5 jours).

ABSENTÉISME POUR RAISON DE SANTÉ

AVEC UN TOTAL de 2 581 journées d'absence pour 110 agents, l'absentéisme pour raison de santé progresse en 2016, du fait notamment des maladies ordinaires et des longues maladies. 13 accidents de service et 2 accidents de trajet sont comptabilisés en 2016 contre un total de 10 accidents en 2015.

DES AIDES POUR LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

DEPUIS 2013, le taux de travailleurs reconnus handicapés s'élevant chaque année, le taux d'emploi retenu par le FIPHIP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) atteint plus de 6 % en 2016. La Communauté de l'Auxerrois n'y contribue donc pas. Cependant, grâce aux aides versées par ce fonds, deux agents bénéficient d'appareillages adaptés à leur pathologie.

LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

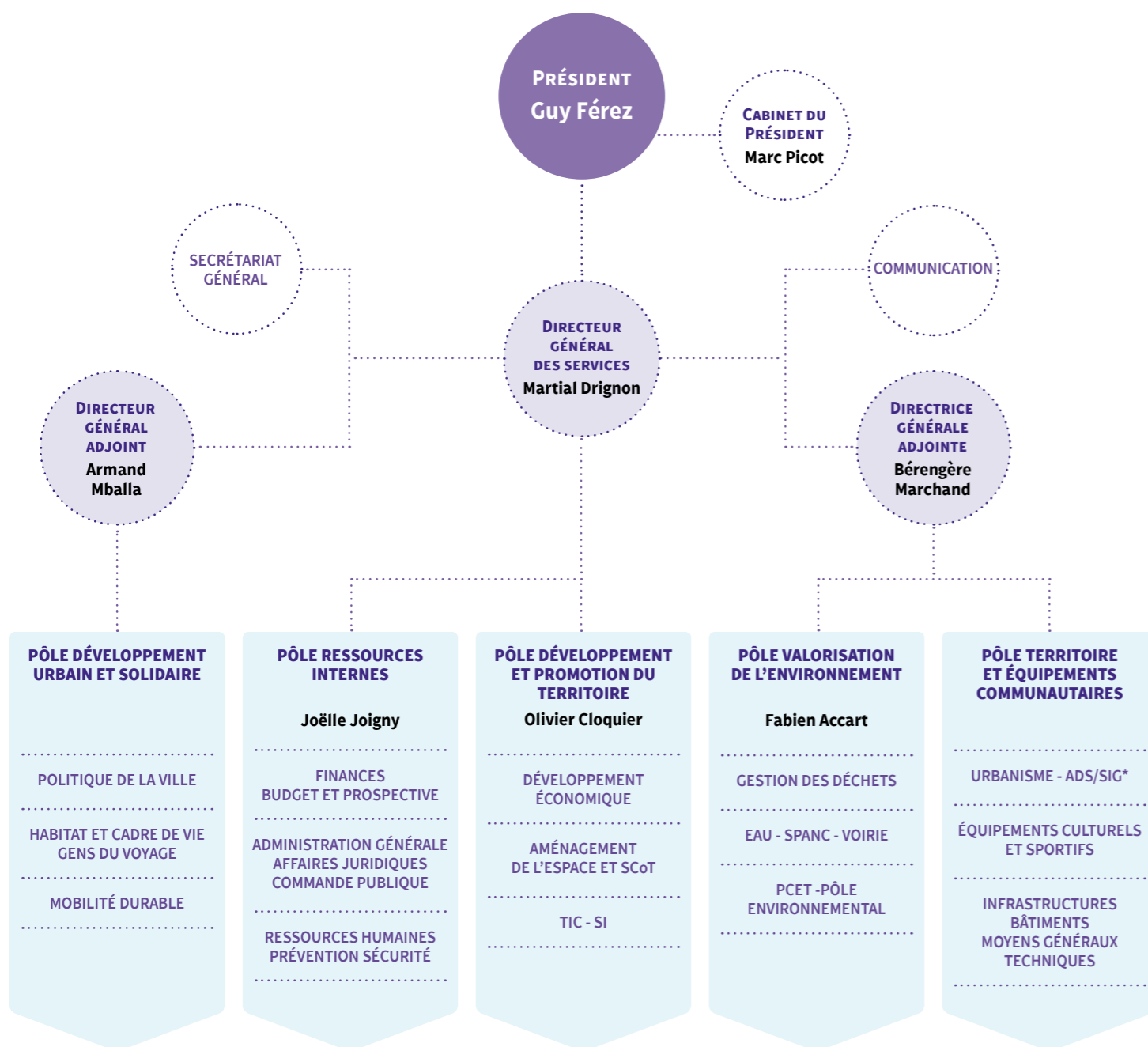
DÉPARTS : deux mutations, une démission, deux contrats arrivés à échéance.

ARRIVÉES : deux mutations, trois emplois d'avenir, deux contractuels indiciaires, un agent réintégré suite à disponibilité et 11,9 équivalents temps plein pour les remplacements* et accroissement d'activité.

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE : cinq mises en stage, 45 avancements d'échelon, 11 avancements de grade et un agent mis à disposition auprès du syndicat UNSA.

* Le remplacement de titulaires ou l'accroissement d'activité est comptabilisé mais n'apporte pas d'agent supplémentaire dans l'effectif global.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS
SEPTEMBRE 2017



* Service mutualisé



Rédaction : service communication accompagné par l'agence Néologis à partir des éléments fournis par les pôles de direction.

Iconographie : Camille Luco, Shutterstock, Fotolia

Conception création graphique et mise en page : Néologis

Crédit photos : service communication de la Communauté de l'Auxerrois

Impression : 600 exemplaires - septembre 2017

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
L'AUXERROIS**

6 bis place du Maréchal Leclerc
BP 58 - 89010 Auxerre cedex
Tél. : 03 86 72 20 60 Fax. 03 86 72 20 65
contact@agгло-auxerrois.fr

+ d'infos & vidéo du rapport d'activité 2016

www.agгло-auxerrois.fr



communauté
de l'auxerrois

